

-Le Dispositif EHPI au collège Echange-

1) Un dispositif, pour qui

Pour des collégiens de la 6^è à la 3^è, « reconnus » comme ayant un haut potentiel intellectuel et qui rencontrent des difficultés dans leur scolarisation.

Les admissions au Dispositif sont possibles à tous les niveaux du collège.

2) De quelles difficultés parle-t-on ?

-des difficultés scolaires (résultats bas, en dents de scie, troubles des apprentissages...)

-des difficultés organisationnelles (méthodologie, gestion du matériel...)

-des difficultés relationnelles : isolement, rejet, harcèlement, difficultés à se faire des amis

-de l'anxiété liée au contexte scolaire

= Quand les difficultés perdurent et que le risque de décrochage scolaire est important.

3) Un dispositif, pour quoi faire ?

***Accueillir et écouter :**

-pour assurer la transition entre la maison et le collège

-pour accompagner une entrée en 6^{ème}

-lorsque la pression scolaire devient trop forte

-lorsque le désir d'apprendre s'émousse

***Soutenir et Accompagner :**

-soutien scolaire

-aide aux devoirs

-accompagnement ponctuel en classe si besoin

***Médiatiser : s'entendre et se comprendre**

-Elève du dispositif/ autres camarades

-Elève/professeur

-Elève/parent

-professeur/parent

4) Un dispositif, avec quels moyens ?

Le dispositif est coordonné par une *enseignante spécialisée et une AESH* (Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap) qui travaillent en collaboration avec l'équipe pédagogique et éducative du collège.

Une salle est dédiée aux élèves du Dispositif.

Le dispositif EHPI du Collège Echange fonctionne en partenariat avec le CNAHP. (Centre National d'Aide aux Enfants et Adolescents à Haut Potentiel)

L'entrée au Dispositif est conditionnée par un suivi psychologique (CNAHP ou libéral) car le scolaire ne peut pas être la seule réponse aux difficultés de l'élève admis.

